



Le comité du label ISR accueille quatre nouveaux membres

Paris, le 17 décembre 2024 – Dans le cadre du renouvellement du mandat de ses membres, le comité du label ISR, présidé par Michèle Pappalardo, accueille quatre nouvelles personnalités expertes. Le comité consolide son rôle stratégique dans l'évolution de la finance durable en France avec un programme de travail marqué, au cours des prochains mois, par **l'évolution du référentiel immobilier** et la définition d'un **référentiel applicable au capital investissement**.

Les quatre nouveaux membres sont des figures reconnues de la finance responsable :

- **Élise Attal**, experte en affaires publiques européennes et finance durable, occupe le poste de responsable des affaires publiques européennes aux Principes pour l'investissement responsable (PRI). Forte de 15 ans d'expérience en ESG, elle a contribué à des initiatives stratégiques au sein de Vigeo Eiris-Moody's et du Comité 21.
- **Céline Nouet**, responsable des investissements et de la trésorerie à l'Agirc-Arrco, a joué un rôle moteur dans l'intégration de critères ESG et dans la mise en œuvre de politiques climatiques ambitieuses. Son expertise en gestion ISR est un atout majeur pour le comité.
- **François-Xavier Sœur**, fondateur du Groupe Terrae Patrimoine et spécialiste de la gestion de patrimoine responsable, est reconnu pour son engagement envers des solutions d'investissement éthiques et durables, adaptées aux attentes des investisseurs.
- **Olivier David Zerbib**, chercheur au CREST et enseignant à l'ENSAE, est un expert en valorisation des actifs financiers et en finance durable. Ses travaux académiques et ses collaborations avec des comités scientifiques renforcent la dimension stratégique du comité.

Michèle Pappalardo, présidente du comité, déclare :

« L'arrivée de ces nouveaux membres, aux parcours remarquables et complémentaires, marque une étape importante dans notre ambition de faire du label ISR un outil toujours plus exigeant et adapté aux défis de la finance durable. Nous sommes ravis d'accueillir ces quatre experts, alors que la nouvelle version du label ISR sur les valeurs mobilières va pleinement entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2025 et que nous travaillons actuellement sur les versions immobilier et capital investissement. Je remercie également Pascale Baussant, Victor van Hoorn, Charles Keller et Brigitte Pisa, qui ont fait le choix de ne pas renouveler leur mandat pour des raisons de charge de travail personnelle, pour leur précieuse contribution ces dernières années à la refonte du label ISR. »

Le label ISR : Le label ISR a été créé en 2016 par le ministère chargé des Finances, avec pour objectif de valoriser les produits d'investissement socialement responsable (ISR) auprès des épargnants en France et en Europe. Le label a fait l'objet d'une première mise à jour en 2020, avec la revue des exigences du référentiel applicables aux valeurs mobilières et la création d'une variante dédiée aux fonds immobiliers. Une seconde mise à jour est intervenue avec la publication fin 2023 d'une nouvelle version du référentiel

applicable aux valeurs mobilières, dont le respect sera obligatoire pour l'ensemble des fonds labellisés au 1^{er} janvier 2025.

Après avoir demandé un rapport faisant état du bilan et des perspectives du label à l'Inspection Générale des Finances en 2020, le ministre des Finances a choisi de nommer en octobre 2021 un nouveau comité du label, avec pour mission de proposer une évolution profonde du référentiel. Le label ISR est devenu un outil majeur de la finance durable en France, avec près de 1 200 fonds aujourd'hui labellisés représentant environ 800Md€ de capitalisation.

Le comité du label ISR : Son rôle est de définir les grandes orientations de l'ensemble du dispositif et de proposer des évolutions du référentiel aux pouvoirs publics, dans le but de renforcer l'exigence et la transparence du label. Il veille au bon fonctionnement du processus de labellisation ainsi qu'à son évolution. Le mandat du comité, nommé en octobre 2021, a une durée de 3 ans et il est reconductible.

La liste des 14 membres est désormais la suivante :

- Michèle Pappalardo, présidente du comité ;
- Elise Attal ;
- Yves Dieulesaint ;
- Léa Dunand-Chatellet ;
- Béatrice Guedj ;
- Anne-Claire Imperiale ;
- Jean-Michel Lecuyer ;
- Martine Léonard ;
- Sylvie Malécot ;
- Céline Nouet ;
- François-Xavier Sœur ;
- Laetitia Tankwe ;
- France Vassaux ;
- Olivier David Zerbib ;

Contact presse :

Agence Shan

Laurence Tovi – laurence.tovi@shan.fr - 06 20 58 29 02 ;

Marion Duchêne – marion.duchene@shan.fr - 06 46 47 09 79